

Souss-Massa Draâ : Gestion rationnelle des affaires publiques

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-06-2010 21:15:24

Réunion à Taroudant de la session ordinaire du Conseil de la région SMD du mois de mai 2010.

La ville de Taroudant a abrité, le 25 mai dernier, la réunion de la session ordinaire du Conseil de la région de Souss-Massa Draâ (SMD) du mois de mai 2010. Cette rencontre a été présidée par Brahim Hafidi, président du conseil, assisté par Mohammed Boussaid, wali de la région SMD et gouverneur de la préfecture d'Agadir-Idaoutanane.

Les participants aux travaux de cette rencontre, qualifiée de pro et perspective, évaluant ce qui a été déjà fait et prévoyant tout ce qui est faisable au niveau d'une région engagée dans une politique amplement volontariste et d'envergure en faisant une véritable locomotive de développement, se sont ainsi penchés sur l'exposé consacré aux retombées des inondations et celles des intempéries qu'a connues la région, sur la promulgation des transferts opérés sur la 1re tranche du budget et sur celle de sa programmation dans la 2e tranche du budget et sur celle de l'ouverture d'une ligne d'accréditation avec la Caisse d'équipement communal.

Aussi, a-t-on procédé à l'occasion de la tenue de cette rencontre, à la concertation de la programmation de don attribué par l'Union européen à l'association Améga, comme on a procédé à la promulgation d'une multitude de conventions, dont notamment celles relatives à la gestion des marchés de poisson dont s'adjugent les communes urbaines et celles portant sur la création, en faveur des agriculteurs, des stations météorologiques, en partenariat avec l'association Agrotech, l'Office régional de mise en valeur agricole et les autres acteurs et intervenants et celles portant sur la création des instituts de technologies appliquées. Le projet cadré par ces conventions s'assigne la procuration d'une forte impulsion à la formation et à la qualification professionnelle et à travers l'anticipation à la promotion de l'emploi. Les participants aux travaux de cette réunion ont, aussi, procédé à la promulgation des recommandations élaborées par les commissions dérivant du Conseil régional du SMD.

Dr. Brahim Hafidi, président du conseil, a procédé à la présentation de l'ordre du jour de la rencontre et au terme de l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, il a, également, procédé à l'énumération évaluative des avancées du Conseil de la région SMD, à celle, en l'occurrence, des activités de son bureau pendant la période séparant cette session et celle l'ayant précédée. Le président du conseil a souligné que la proposition du projet de transferts opérés sur le budget est dictée par une multitude d'impératifs, dont la hausse des frais d'adhésion aux organismes internationaux, en particulier, le club de plus belles baies du monde et le groupe des régions francophones. Outre l'intensification des séminaires organisés à l'étranger, en faveur des fonctionnaires et des cadres du Conseil régional, dans le cadre des programmes de formation et de recyclage relatifs à la gestion et au suivi de la réalisation des projets, sous l'égide de l'Association internationale des régions francophones.

Dans le même contexte, M. Hafidi a évoqué que 3.350.000 de dirhams ont été soustraits de l'attribution financière dédiée à la société de gestion du pôle compétitif de la pêche maritime (montant estimé à 14.000.000,00 de dirhams). Cette soustraction a été justifiée par la détermination du véritable volume d'investissements de ce projet structurant. La contre-performance s'opérant au niveau de la valeur du capital consacré à la société de gestion: 71.000.000 de dirhams au lieu 173.000.000. De ce fait, l'attribution de cette institution a chuté à 10.650.000 de dirhams, soit 15% du capital de la société. 1.350.000 de dirhams est une marge importante prélevée d'engagement ouvert attribué au financement des programmes inscrits dans la stratégie de développement culturel ayant, d'ores et déjà, bénéficié, dans une première tranche, de 2.000.000 de dirhams, en vue de lui permettre de faire face aux exigences instantanées, voire urgentes, dans l'attente de la mise en place d'outils et de structures indispensables pour le suivi de la réalisation des projets inscrits dans cette stratégie culturelle.

Et en matière de la mise en vigueur des axes de la stratégie économique, le conseil, a-t-on avancé, a procédé à l'ouverture de ladite ligne d'accréditation auprès de la Caisse d'équipement communal. Pour ce faire, 150.000.000 de dirhams ont été injectés pour le financement des projets inscrits dans le programme d'investissements d'ores et déjà promulgué et qui porte sur la réalisation d'une multitude de projets structurants, dont le réseau routier stratégique, nécessitant plus de 80.000.000 de dirhams, l'aéroport de Zagora (1.000.000 de dirhams) et le projet de réseau de marchés de poissons au niveau des provinces et préfectures de la région (9000.000 de dirhams).

Un autre axe qualifié de majeur ayant fait l'objet des discussions de cette réunion est celui des inondations qu'a connues la région suite aux intempéries et ayant provoqué des dégâts matériels qualifiés de lourds.

Processus de développement global et durable

L'intervention du wali de la région a débouché dans le même sens. Il a exprimé son ample satisfaction quant aux acquis de cette institution représentative, devenue, aujourd'hui, un véritable levier de développement de cette région riche de ses ressources naturelles et des compétences. Comme il s'est félicité de la persévérance et de la convivialité dont font preuve ses membres.

Mohamed Boussaid a ainsi souligné l'importance de l'initiative royale instaurant ladite régionalisation marocaine distinguée, pérennisant le parcours achevé en termes de régionalisation au niveau du Royaume et valorisant les compétences et les potentiels humains, via leur implication dans la gestion des affaires publiques régionales.

Repères

Etat d'avancement des projets

Les travaux de cette réunion se sont articulés autour du bilan des activités de cette institution représentative et, également, autour de l'état d'avancement des projets mis en oeuvre par la même institution, au terme de la période séparant les deux sessions,

Ont participé aux travaux les gouverneurs des provinces et préfectures du Royaume, les chefs des services extérieurs et les membres du conseil.

LE MATIN